

RFP #K0029
QUESTIONS AND ANSWERS
PART 4

Question 12

On the MT3, the English version says: "The supplier must have existed for at least three (3) years and have provided part-time and/or full-time language training in French or English in the past three (3) years to federal public servants." while the French version says : The supplier must have existed for at least three (3) years and have provided part-time and/or full-time language training in French and English in the past three (3) years to federal public servants." Which version should we use ?

Answer 12

The supplier must have existed for at least three (3) years and have provided part-time and/or full-time language training in French and English in the past three (3) years to federal public servants.

Question 13

How many teaching resources should be proposed in total?

Answer 13

A minimum of six (6) resources.

Question 14

In the rated technical criteria, how do we use the scoring guide and points max and min In other words, we fail to understand the relationship between these two elements. For example, if we present less than three resources that meet the TC 1 (thus not reaching the min 12 points), will our application be rejected?

Answer 14

Indeed, if the minimum point is not reached for any of the rated technical criteria, the proposal will be deemed unacceptable.

Question 15

According to our understanding , it takes at least 2 resources in English and 1 in French , can you confirm ?

answer 15

A minimum of 2 resources in English and French 4 resources is required for this contract .

Question 16

In section 3 Statement of Work, paragraph 2, it is stated that the requirement is for the period of November 1st to March 31 2016. However, in the English version of the document, the term is from November 1, 2013 to March 31, 2016. Could you clarify, please?

Answer 16

The period of this contract will be from March 1st, 2014 to March 31st 2016 .

Question 17

Would you, please, specify the type of training (full time or part time) for this requirement?

Answer 17

This requirement is for Full Time, and Part Time French and English second language training.

Question 18

About RT1, would you consider the field of translation as being connected to the language training? Could you provide us with a comprehensive list of these disciplines to better guide our proposed list of resources?

Answer 18

Yes, a university degree in translation is related to language training. However, for this requirement, a university degree in translation must be accompanied by at least three (3) years of experience in teaching French or English as a second language.

Question 19

In section 1, paragraph 19, the clause on availability of personnel lacks detail regarding the replacement of staff. Would you please clarify?

Answer 19

Teaching resources must be available and able to begin training services following the signature of the contract. These services will be delivered between 1 March 2014 and 31 March 2016. In the event that any of the teaching resources is absent, the supplier must provide an alternative resource to ensure the continuity of the training. The replacement resource assigned must have qualifications equivalent or superior to the replaced resource.

Question 20

Section 3, paragraph 3.3, 4th paragraph: "The Contractor shall include the date ... and communicate the date of testing the learner." Usually this procedure is undertaken by the federal departments or agencies themselves. If it is up to the contractor to make the necessary arrangements, should we include this task in our proposed price?

Answer 20

This is corrected in amendment #01 to RFP #K0029.

Question 21

Section 4, paragraph 2.0, Basis of Payment: Since there is a need for private training and group training needs, you confirm that we will have two tables, one for each type of training with its own hourly rates A and B, to finally give an estimated price (A + B)?

Answer 21

This omission is corrected in amendment #01 to RFP #K0029.

Question 22

Section 4, paragraph 2.0, Basis of Payment: Can you give a scenario calculation for the table because we are unable to use it and obtain clear results.

Answer 22

This omission is corrected in amendment #01 to RFP #K0029.

Question 23

Section 4, Tasks, 7th bullet point: Do you accept another training methodology that is equivalent and consistent with PFL2 A-B and PFL2 C? The material is also designed to enable the learner to achieve Level B and C proficiency and consists of preparatory sessions and several modules. It is widely used across the federal government as a replacement to PFL2 because we have been trained by the CSPS.

Answer 23

Yes, other equivalent methodologies will be accepted.

DDP #K0029
QUESTIONS ET RÉPONSES
PARTIE 4

Question 12

Concernant le TO3, la version anglaise dit : " Le fournisseur doit exister depuis au moins trois (3) ans et avoir offert de la formation linguistique à temps partiel et /ou à temps plein en langue française ou anglaise au cours des trois (3) dernières années auprès des fonctionnaires fédéraux " alors que la version française dit: "Le fournisseur doit exister depuis au moins trois (3) ans et avoir offert de la formation linguistique à temps partiel et /ou à temps plein en langue française et anglaise au cours des trois (3) dernières années auprès des fonctionnaires fédéraux ». Quelle version devrions-nous utiliser?

Réponse 12

La version Française : "Le fournisseur doit exister depuis au moins trois (3) ans et avoir offert de la formation linguistique à temps partiel et /ou à temps plein en langue française et anglaise au cours des trois (3) dernières années auprès des fonctionnaires fédéraux »

Question 13

Combien de ressources enseignantes doit-on proposer, en tout?

Réponse 13

Un minimum de six (6) ressources.

Question 14

Dans les critères techniques cotés, comment devons-nous utiliser le guide de cotation et les points max et min. En d'autres termes, nous n'arrivons pas à comprendre les relations entre ces deux éléments. Par exemple, si nous présentons moins de trois ressources qui répondent au TC 1 (donc n'atteignant pas le min de 12 points), notre demande sera-t-elle rejetée?

Réponse 14

En effet, si le minimum de point n'est pas atteint pour l'un des critères cotés, la proposition sera jugée non acceptable.

Question 15

Selon notre compréhension, il faut au minimum 2 ressources en anglais et 1 en français, pouvez-vous confirmer?

Réponse 15

Un minimum de 2 ressources en anglais et 4 ressources en français seront nécessaires pour le présent contrat.

Question 16

Dans la section 3 Énoncé de travail, au point 2, il est indiqué que le besoin est pour la période du 1er novembre au 31 mars 2016. Cependant, dans la version anglaise du document, on parle de 1er novembre 2013 au 31 mars 2016. Pourriez-vous clarifier, s'il vous plaît?

Réponse 16

La période de ce contrat s'échelonnait entre le 1^{er} mars 2014 et le 31^{ème} mars 2016.

Question 17

Voudriez-vous, svp, spécifier le type de formation (temps plein ou temps partiel) pour ce besoin?

Réponse 17

Ce besoin est pour de la formation à temps plein et à temps partiel, en anglais et en français.

Question 18

Au sujet de TC1, considéreriez-vous le domaine de la traduction comme étant relié à la formation linguistique? Pourriez-vous nous fournir une liste exhaustive de ces disciplines afin de mieux orienter notre liste de ressources proposées ?

Réponse 18

Oui, un diplôme universitaire en traduction est relié à la formation linguistique. Par contre, pour le présent contrat, un diplôme universitaire en traduction devra être accompagné d'au moins trois (3) ans d'expérience en enseignement du français ou de l'anglais langue seconde.

Question 19

À la section 1, point 19, la clause de disponibilité du personnel manque de détail au sujet du remplacement du personnel. Voulez-vous clarifier, s'il vous plait.

Réponse 19

Les ressources enseignantes doivent être disponibles et en mesure de commencer les services de formation après la signature du contrat. Ces services seront offerts entre le 1er Mars 2014 et le 31 Mars 2016. Dans le cas où l'une des ressources enseignantes est absente, le fournisseur doit fournir une ressource alternative pour assurer la continuité de la formation. La ressource de remplacement assignée doit avoir des qualifications équivalentes ou supérieures à la ressource remplacée.

Question 20

Section 3, point 3.3, 4e paragraphe : « L'entrepreneur devra prévoir la date ...et communiquer la date des tests à l'apprenant ». Habituellement, cette démarche est entreprise par les ministères ou agences fédérales elles-mêmes. S'il revient à l'entrepreneur de faire les arrangements nécessaires, devons-nous inclure cette tâche dans nos prix proposés?

Answer 20

Ceci est corrigée dans la modification no 01 à la DP # K0029.

Question 21

Section 4, point 2.0, Base de paiement : Puisqu'il y a un besoin de formation privée et un besoin de formation de groupe, confirmez-vous que nous devons présenter deux tableaux, un pour chaque type de formation avec ses propres taux horaires A et B, pour enfin donner un prix évalué (A+B)?

Answer 21

Cette omission est corrigée dans la modification no 01 à la DP # K0029.

Question 22

Section 4, point 2.0, Base de paiement : Pouvez-vous donner un scénario de calcul pour le tableau car nous ne parvenons pas à l'utiliser et à obtenir des résultats clairs.

Answer 22

Cette omission est corrigée dans la modification no 01 à la DP # K0029.

Question 23

À la Section 4, Tâches, 7ème point: Acceptez-vous une autre méthodologie de formation équivalente et compatible avec PFL2 AB et PFL2 C? Le matériel est aussi conçu pour permettre à l'apprenant d'atteindre le niveau de compétence B et C et consiste de séances préparatoires et de plusieurs modules. Il est employé couramment à travers le gouvernement fédéral en remplacement de PFL2 parce que nous avons été formés par l'EFPC.

Réponse 23

Oui, d'autres méthodologies équivalente seront acceptées.